



**les Nouvelles
Calédoniennes**

Published on *Les Nouvelles Calédoniennes* (<https://www.lnc.nc>)

Accueil > [Nouvelle Calédonie](#) > [Gros Plan](#) > [Gros plan] Gérard Pasco quitte la tête d'un outil pays > [Gros plan] Gérard Pasco quitte la tête d'un outil pays

[Gros plan] Gérard Pasco quitte la tête d'un outil pays

Propos recueillis par Delphine Bossy | Créé le 13.12.2022 à 20h15 | Mis à jour le 13.12.2022 à 20h27



Gérard Pasco est le président de la Chambre d'agriculture et de la pêche depuis seize ans. Photo Thierry Perron
Mercredi 14 décembre, agriculteurs et pêcheurs éliront leurs représentants à la Chambre d'agriculture et de la pêche. Gérard Pasco passe la main après 16 années de présidence et laisse un outil qui se veut pays.

Vous vous apprêtez à quitter la Chambre d'agriculture et de la pêche, après seize années de présidence, c'est une page qui se tourne ?

Oui, c'est le moins qu'on puisse dire. Cela fait même 26 ans que je suis élu à la Chambre. J'ai commencé mon premier mandat en 1996, comme simple membre, puis j'ai été vice-président, et président pour les deux dernières mandatures. Après cinq mandats, il est temps de laisser la place.

Je suis arrivé à la Chambre au moment de la mise en œuvre d'un nouveau statut pour les agriculteurs et la création du registre de l'agriculture. C'était un acte fondateur, le début d'un cycle que j'ai accompagné jusqu'à aujourd'hui. Je pars en effet avec comme dernière action la réforme de ce registre et des statuts associés. Il me semble que je laisse la Chambre dans un nouvel élan.

Quel bilan portez-vous de votre mandature de présidence ?

En seize années, les choses ont beaucoup évolué. La Chambre a eu du mal à trouver sa place, elle a dû susciter l'intérêt, les provinces avaient leurs propres services de développement rural, elles nous toléraient mais s'intéressaient peu. Nous travaillions surtout avec la Nouvelle-Calédonie. Je dirais que le premier exemple de réussite de transfert de mission de la collectivité à la Chambre, c'est lorsque nous avons créé le groupement de défense sanitaire animale en 2011. Le pays était alors dépassé par la gestion de la tique, le cheptel bovin s'éteignait et la Calédonie n'arrivait pas à trouver d'autres solutions que le traitement chimique du bétail. Elle préconisait un traitement des animaux toutes les trois semaines, mais la résistance est apparue, c'était une bombe à retardement.

La Chambre a proposé de s'organiser en groupement de défense sanitaire animale. Cela consiste à proposer une gestion intégrée de la crise. Elle est gérée par les professionnels, à travers la Chambre, mais en lien avec les pouvoirs publics. Nous avons ainsi mis en place une stratégie qui allie génétique, agronomie et lutte chimique. La Nouvelle-Calédonie se montrait sceptique mais elle a fini par accepter et ça a été une réussite phénoménale. Nous avons associé tout le monde, et regardez : pour la tique, le budget de biocide était de 70 millions de francs, il est passé à 11 millions aujourd'hui. Nous utilisons beaucoup moins de produits et nos cheptels se portent bien. C'est valorisant pour les éleveurs.

"Je rêve d'ailleurs de la création d'un Agropôle réunissant tous les partenaires du monde agricole et de la pêche."

Après cette réussite, nous avons décliné le modèle sur d'autres sujets. Le végétal notamment. Et là, on nous a fait de suite confiance.

Nous avons aussi créé une plateforme de machinisme agricole, basée à Pouembout. Elle s'étend à Maré également. Je regrette que nous n'ayons pas réussi à la développer plus dans le pays car j'ai bien mesuré qu'il y avait une forte demande des agriculteurs. Lorsque nous faisons les Agri Tours, comme le nom l'indique, nous faisons le tour de la Calédonie, avec des techniciens, des outils et beaucoup d'agriculteurs faisaient le déplacement.

Je retiens aussi de mes mandatures le travail de terrain et d'accompagnement que nous avons fait. Nous avons créé un centre de gestion et de comptabilité, dans le Nord, puis nous avons récupéré celui du Sud. Ces centres proposent du conseil en gestion et de l'accompagnement dans la comptabilité. C'est primordial, les agriculteurs sont des entrepreneurs, et la demande est forte. Dans le centre du Sud, basé à La Foa, nous comptons une centaine d'adhérents. J'espère vraiment que par la suite, cela deviendra un système de gestion territorial ! Je rêve d'ailleurs de la création d'un Agropôle, où l'on réunirait tous les partenaires du monde agricole et de la pêche.

Ce déploiement "pays" a-t-il imposé une réorganisation de la Chambre ?

Bien sûr. Quand j'ai intégré l'institution, elle comptait 22 salariés. Ils sont 76 aujourd'hui. Au-delà du nombre, c'est surtout leur répartition dans toute la Nouvelle-Calédonie qui importe. Avant, il n'y avait que le siège de la Chambre. Il était basé dans ce bâtiment, à Nouméa, rue Desmazures. Nous n'avions qu'un seul étage, il y avait une coopérative en bas. Maintenant, nous avons tout le bâtiment, mais surtout, il y a quatorze implantations sur tout le territoire. À Bourail, l'antenne était dans un tout petit local, aujourd'hui, il y a une grande structure à Nessadiou, avec treize personnes, et quatre, au village.

Le fait que la chambre se soit implantée partout sur le territoire lui a permis de développer un vrai rôle social. Elle s'est enracinée, elle a créé et les gens de la région sont accompagnés. Nous sommes un service de proximité.

La Chambre intègre depuis plus d'un an le secteur de la pêche. Comment avez-vous accueilli cet élargissement des actions ?

Honnêtement, nous n'étions pas favorables au début à l'intégration des pêcheurs dans l'organisation, pour la simple et bonne raison que nous ne nous estimions pas en capacité à les aider correctement. Nous nous étions renseignés, aucune chambre consulaire n'a déjà intégré les pêcheurs. Nous avons préconisé de faire comme en Métropole, de créer un comité des pêches, mais avec la Covid, l'idée de créer un nouvel établissement s'est envolée.

Quand le Congrès a statué, et imposé l'intégration des pêcheurs, nous avons travaillé pour que cela se fasse dans le bon sens. Nous avons dû négocier fort : le 16^e gouvernement nous avait sucré plus de 500 millions de francs de budget, alors j'ai bataillé pour les récupérer, sans quoi il nous était impossible d'intégrer les pêcheurs. Je dois le reconnaître, Adolphe Digoué, en charge de l'agriculture, a joué son rôle. Il a accepté. Donc la chambre va refaire son fonds de roulement et proposer un accompagnement aux pêcheurs. Nous avons réussi à trouver un poids d'équilibre.

Ce mercredi, les agriculteurs et les pêcheurs vont élire leurs nouveaux membres lors de l'Assemblée générale, les conditions de vote ont-elles évolué ?

Oui et cela va dans le sens de ce que nous avons essayé d'insuffler dans nos mandatures précédentes. Notre force, c'est de ne pas avoir laissé la politique entrer dans la Chambre d'agriculture. L'agriculture ne s'arrête pas à Poya, ni à la gare maritime du Betico. Or, pour les mandatures précédentes, les répartitions des sièges se faisaient par provinces. Résultat : sur la dernière mandature, le Nord s'est mis en opposition et c'est dommage. Il fallait sortir de cette provincialisation et créer des listes pays, animées par des gens qui ont la même vision.

"Pour ma part, je retourne à mon bétail."

C'est que nous avons fait. Nous donnons une leçon aux politiques en quelque sorte. Nous espérons ne plus avoir ce clivage. Par ailleurs, nous avons intégré l'agriculture traditionnelle et familiale (ATF) et nous intégrons aussi associations, syndicats, coopératives et GIE. Je trouve ça très bien, la profession s'est structurée, il est normal d'intégrer toutes les parties prenantes.

Pour ma part, je retourne à mon bétail. La filière bovine est en train de se mettre en place. Les bouchers nous le disent, la tendance a changé, les consommateurs s'intéressent plus qu'avant à la viande locale. Et je remercie sincèrement toute l'administration de la Chambre d'agriculture, Yannick Couete avec qui j'ai passé seize années, les élus, qui m'ont accompagné, Ronald Martin notamment.

Une chambre, deux secteurs



Près de 3 000 ressortissants, majoritairement agriculteurs et éleveurs, sont appelés à voter mercredi.

La Chambre d'agriculture et de la pêche (Cap-NC), un rôle fédérateur

La Chambre d'agriculture et de la pêche est un organe public destiné à représenter les intérêts du secteur agricole et de la pêche auprès de l'État, du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et des institutions locales. Elle se fait le porte-voix des deux secteurs auprès des pouvoirs

publics et assure diverses missions d'appui technique, d'encadrement et développement des pratiques.

"Notre ADN c'est vraiment de fédérer l'ensemble des acteurs, des parties prenantes du secteur, pour mener à bien des missions déléguées par la collectivité", souligne le directeur de l'institution, Yannick Couete.

Concrètement, à travers ses 14 antennes réparties sur le territoire, l'organisation propose un ensemble de services, tels que de l'accompagnement dans la gestion et la comptabilité, de l'aide à la gestion des nuisibles ou de la formation, pour contribuer à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de la pêche.

Comment s'organise-t-elle ?

La Cap-NC est gérée par une assemblée d'élus, eux-mêmes agriculteurs et pêcheurs professionnels immatriculés au registre de l'agriculture et de la pêche. Dès vendredi, 36 nouveaux membres de l'Assemblée générale seront élus pour un mandat d'une durée de cinq ans. Ils éliront le bureau et son président, qui déclinera les orientations de la Chambre consulaire.

Une équipe salariée de 76 personnes est en place pour la mettre en œuvre sur le terrain. L'institution dispose d'un budget de 800 millions de francs, dont près des deux tiers proviennent de la taxe de soutien à la production agricole (TSPA).

Comment se déroulent les élections prévues ce mercredi 14 décembre ?

Plus de 3 000 ressortissants sont appelés à élire les 36 nouveaux membres. La liste définitive des électeurs a été publiée au Journal officiel de la Nouvelle-Calédonie en août dernier. Ils sont agriculteurs, éleveurs, aquaculteurs, représentants légaux des structures de production agricole, ou ils représentent des associations, syndicats, coopératives et GIE.

Cette année, pour la première fois, les pêcheurs côtiers et hauturiers représentants légaux des entreprises de pêche inscrites dans les 3 catégories de pêche reconnues pourront élire aussi quatre membres.

Qui sont les candidats ?

L'Assemblée générale se constituera de quatre collèges. Le principal, celui d'agriculture professionnelle, détient dix-huit sièges. Les trois autres se répartissent entre l'agriculture traditionnelle et familiale, qui détient six sièges, les représentants des autres structures agricoles (ASA), qui auront pour la première fois huit sièges, et les organismes des pêches professionnelles, quatre sièges.

Pour les deux collèges agricultures, trois listes s'affrontent. "Agir pour l'agriculture calédonienne" ambitionne d'augmenter d'ici 2027 de 25 % la part des produits locaux dans l'alimentation des Calédoniens. Pour la liste "Pour une chambre qui nous ressemble", les urgences sont le foncier, l'eau et la couverture des risques. "Terre de vie, terre des générations futures" a pour objectif d'identifier les besoins du marché qualitativement et quantitativement et de mettre en adéquation les flux de production et la demande exprimée par les consommateurs.

REPÈRES

Registre de l'agriculture

Ce registre, régi par la délibération modifiée n° 37/CP du 26 janvier 1996, est géré par la Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie (Cap-NC). Tous les agriculteurs doivent s'y inscrire, elle est indispensable pour pouvoir bénéficier des aides de la plupart des collectivités publiques, dont le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, et participer aux élections à la Chambre.

Production agricole

En 2021, le secteur agricole a produit un chiffre d'affaires de 15 milliards de francs, soit une baisse de 5,3 % par rapport à l'année précédente. Le financement public pour le secteur est de l'ordre de 12 milliards, mais seuls 3 milliards iraient directement aux agriculteurs, le reste sert à payer les salaires et le fonctionnement des structures telles que la Cap-NC ou les directions provinciales.

16 décembre 2022

C'est la date de proclamation des résultats des élections. Une assemblée constituante aura lieu en janvier 2023. Celle-ci aura notamment pour rôle d'élire la présidence et les membres du bureau de la nouvelle assemblée générale.

36 élus. C'est le nombre de membres de l'assemblée générale de la Chambre d'agriculture et de la pêche à élire ce mercredi 14 décembre pour une mandature de cinq ans.

Pêche. Pour cette nouvelle mandature, quatre sièges sont dédiés à l'organisation des pêches, une nouveauté puisque le secteur de la pêche a été intégré à la chambre de l'agriculture par délibération le 30 novembre 2021.

La phrase

"Notre force, c'est de ne pas avoir laissé la politique entrer dans la Chambre d'agriculture." Gérard Pasco, président sortant de la Cap-NC

MERCI DE VOUS IDENTIFIER

X

Vous devez avoir un compte en ligne sur le site des Nouvelles Calédoniennes pour pouvoir acheter du contenu. Veuillez vous connecter.

J'AI DÉJÀ UN COMPTE

Nom d'utilisateur ou d'e-mail *

Saisissez votre nom d'utilisateur pour LNC.nc | Les Nouvelles Calédoniennes

Mot de passe *

Saisissez le mot de passe correspondant à votre nom d'utilisateur.

[Mot de passe oublié ?](#) ^[1]

JE N'AI PAS DE COMPTE

- Vous n'avez pas encore de compte ?
- [Créer un nouveau compte](#) ^[2]

Vous avez besoin d'aide ? Vous souhaitez vous abonner, mais vous n'avez pas de carte bancaire ?

Prenez contact directement avec le service abonnement au (+687) 27 09 65 ou en envoyant un e-mail au [service abonnement](#) ^[3].

Source URL: <https://www.lnc.nc/article/nouvelle-caledonie/gros-plan/gros-plan-gerard-pasco-quitte-la-tete-d-un-outil-pays> asdasdasdad

Links

[1] <https://www.lnc.nc/user/password> [2] <https://www.lnc.nc/user/register> [3] <https://www.lnc.nc/formulaire/contact?destinataire=abonnements>